

■ **Deco-Dimod Galesso**, à Moudon, CH-550-0050846-7, importation et diffusion de meubles et objets de décoration (FOSC du 23.04.1992, p. 1808). Par décision du 14 octobre 2004, le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois a prononcé la faillite du titulaire. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 13 décembre 2004. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 1261 du 04.02.2005  
(02695394 / CH-550.0.050.846-7)